



COMMUNIQUÉ – 31 juillet 2018

---

Les professionnels s'interrogent.

Le gouvernement a présenté à l'issue du Conseil des ministres du 18 juillet un point d'étape sur la mise en œuvre des engagements du Président de la République dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.

À la lecture de cette feuille de route, les professionnels s'interrogent.

S'ils ont à l'occasion du discours de Tourcoing (porté au plus haut niveau et exceptionnellement sans liens avec des faits divers tragiques), salué une inclinaison politique intéressante, ils se rendent compte que les moyens annoncés pour y répondre ne sont pas à la hauteur de l'ambition affichée.

Alors que le gouvernement insiste sur le changement fondamental de méthode dont ils ne perçoivent pas bien les contours ni le caractère inédit de la co-construction, les professionnels constatent que cette politique publique est de nouveau réduite à une juxtaposition de mesures.

Certaines sont à saluer même si elles ne sont pas nouvelles, notamment en matière d'éducation, de lutte contre les discriminations, de police de proximité, ou de conventionnement avec les associations de proximité. Mais ces dernières ne sont pas suffisantes face à l'enjeu et à l'ampleur du chantier. Aussi, sur de nombreux sujets fondamentaux ; « éviter de concentrer les plus pauvres », « lutter contre le crime organisé », la communication gouvernementale se limite à une déclaration d'intentions qui appelle plus de précisions.

En revanche les professionnels sont inquiets des effets très concrets de la baisse des contrats aidés, des répercussions de la loi Elan sur le parc de logement social, et d'une tendance à privilégier les dynamiques individuelles au détriment du collectif (conseil présidentiel hors Conseil National des Villes, associations qui trouvent grâce et sont promues par exemple).

Enfin, selon eux, le grand absent de cette feuille de route est la question de la méthode. Elle ne dit rien de sa déclinaison opérationnelle, de la mobilisation des partenaires ni de la participation des habitants. Les professionnels posent donc la question de l'animation territoriale de cette mobilisation dont ils ne perçoivent pas la dynamique au niveau local.

L'IRDSU continue de travailler en ce sens pour être force de proposition et continuer d'accompagner les professionnels dans la mise en œuvre structurée de cette politique publique.

Notre réseau professionnel réalise d'ailleurs actuellement une étude pour recenser les initiatives locales les plus efficaces en matière de mobilisation des crédits (spécifiques et de droit commun) et proposer au gouvernement des modalités d'amélioration du fonctionnement actuel de gestion par appel à projets.

*Le Conseil d'Administration de l'IRDSU, le 31 juillet 2018*